

# Les Luso-africains de la Sénégambie : rôle économique et rapports avec la Couronne portugaise (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)

Issa NDOUR

Doctorant, Université Assane Seck de Ziguinchor,  
Sénégal École doctorale Espaces, Sociétés et Humanités (ED-ESH)

---

**Résumé :** Entre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles s'étaient développés sur la Petite-côte de nombreux comptoirs notamment à Rufisque et à Portudal qui devinrent de véritables zones de brassages culturels entre Européens et Africains. Dans ces lieux de traite s'étaient établis des Luso-africains appelés Lançados qui, de par leur implication dans le commerce de l'ivoire, des peaux, du cuir et des esclaves, eurent une influence économique considérable. Grâce à une forte présence sur la côte et un monopole de fait sur les transactions, ils étaient devenus les intermédiaires incontournables dans le commerce entre les traitants européens et les fournisseurs africains. En effet, installés par petits groupes, les Lançados étaient en rapport les uns des autres, étendant sur tout le littoral un vaste réseau commercial. Leur poids économique grandissant suscita l'hostilité du Portugal qui promulgua une législation visant à enrayer cette communauté, mais cette entreprise n'eut jamais le succès escompté. Car ces Luso-africains entretenaient des relations privilégiées avec les souverains des royaumes côtiers du Kajoor, du Bawol et du Siin dans lesquels ils résidaient. Toutefois, la perte du monopole commercial par les Portugais et les relations souvent conflictuelles avec certains chefs africains vont réduire de manière sensible leur nombre sur le littoral de la Sénégambie septentrionale à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

**Mots-clés :** Petite-côte ; luso-africain ; comptoir ; lançados

---

## 1 Introduction

Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, l'arrivée des caravelles portugaises ouvrit une ère nouvelle pour la Sénégambie dont la côte devint lieu de contacts et d'échanges. Les Portugais qui s'étaient installés à Ceuta cherchent une voie maritime permettant d'atteindre les Indes. En 1434, sous l'impulsion d'Henri le Navigateur, Gil Eanes franchit le cap Boujdour (cap Bojador)<sup>1</sup> avec un nouveau type de navire, la caravelle, qui permet

---

<sup>1</sup>Le cap Bojador (situé au Sahara occidental, dans la partie occupée par le Maroc) a longtemps été considéré par les Européens comme la limite méridionale du monde. Une légende disait qu'une mer des

de voyager sur de plus longues distances. C'est ainsi que Le Cap Blanc est atteint en 1441 par Nuno Tristão et Antão Gonçalves. Le banc d'Arguin est en vue en 1443 et un important fort y est construit en 1448.

L'ouverture sur l'Atlantique va avoir un impact considérable sur la situation politique et économique de cette région. Sur la Petite côte, elle entraîne une réorganisation des circuits commerciaux et de la géographie économique, mettant ainsi en place de nouveaux produits et de nouvelles logiques d'organisation des transactions. Ce commerce met en rapport trois acteurs économiques : Les traitants européens, une classe d'intermédiaires et les africains producteurs.

Les premières transactions ont vu l'implication de Blancs d'une autre nature appelés *Lançados*, *Branços de terra*, *Filhus de terra* ou *Tangamaos*. Ces Européens qui se sont installés sur la Petite côte où les ports de commerce se développent dès le XVI<sup>e</sup> siècle à *Rio Fresco* [Rufisque] dans le Kajoor, Portudal, la porte de l'État du Bawol et à Joal dans le Siin, serviront de relais entre l'hinterland et les commerçants établis sur le littoral. De nombreuses études sur cette catégorie d'Européens qui au fil des siècles a pu se forger une identité propre, ont conduit à une "labellisation identitaire" avec l'appellation de Luso-africains.<sup>2</sup> Entre la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, leur présence a été très forte sur la Petite côte où ils ont établi des réseaux commerciaux très denses. Comme l'affirme Celine Labrune-Badiane : « *Ces communautés se définissent en fonction d'un contexte historique, de critères socioculturels, politiques et économiques, par rapport aux autres, tant Européens qu'Africains* »<sup>3</sup>. Pourtant, en dépit d'une forte présence sur les lieux de traite, les Luso-africains n'ont jamais pu constituer une communauté dans la longue durée comme en Sénégal méridionale où leurs influences linguistiques et culturelles restent vivaces. En dehors de Joal dans le Siin, les communautés luso-africaines installées sur la plupart des lieux de traite de la Petite côte, se désagrègent progressivement mettant un terme au processus de "créolisation" qui avait été amorcé depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

Ce travail, au-delà d'une analyse du processus d'installation des Luso-Africains sur le littoral sénégalais, s'intéresse aux caractéristiques de ces d'Européens et tente d'appréhender leur implication dans le commerce sur la Petite côte et la nature des relations qu'ils entretenaient avec les chefs locaux. Par ailleurs, notre objectif sera de déterminer les facteurs du départ des Luso-africains et, dans une moindre mesure, évaluer l'héritage culturel des Luso-Africains dans la région.

---

Ténèbres s'étendait après le cap Bojador. Il était surnommé « cap de la Peur » (*Cabo do Medo*) par les Portugais : de hautes vagues et des récifs aux arêtes tranchantes y rendaient la navigation dangereuse.

<sup>2</sup>Une bibliographie assez fournie concerne les Luso-africains ; de nombreux ouvrages traitent du processus d'installation de ces Européens sur les côtes africaines, leurs évolutions et les interactions avec les Africains. A lire entre autres Jean Boulègue, *Les Luso-africains de Sénégambie XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris-Lisboa, Centre de recherches africaines, 1989, 117 p. ; René Pélissier, *Naissance de la « Guinée » : Portugais et Africains en Sénégambie, 1841-1936*, éd. Orgeval Pélissier, 1989. Des travaux ont été également menés par Peter Mark., « Portuguese » architecture and Luso-African Identity in Senegambia and Guinea, 1730-1890", *History in Africa*, vol. 23, 1996, p. 176-196. « The evolution of portuguese identity : Luso-Africans on the upper-Guinea Coast, from the sixteenth to the early nineteenth century », *Journal of African History*. (40), 1999, p. 173-191. ; « Portuguese » Style and Luso-African Identity : *Precolonial Senegambia, Sixteenth-Nineteenth Centuries*, Indiana University Press, Bloomington, 2002.

<sup>3</sup>Labrune-Badiane, C., « Education et identité des « Portugais » en Casamance XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup>. Histoire d'une « assimilation » manquée ?, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique & Association des historiens africains 2012, *Afrika Zamani*, n<sup>o</sup> . 17, 2009, p. 132.

## 2 La petite côte<sup>4</sup> dans le commerce atlantique

### 2.1 La Petite côte dans le littoral ouest-sénégalais

La Petite-Côte est une section du littoral sénégalais située au sud de Dakar, entre la presqu'île du Cap-Vert et le Sine-Saloum. Elle est désignée ainsi par rapport à la Grande-côte, la partie du littoral située au nord de la capitale, soit entre Dakar et Saint-Louis. Elle est partagée entre les royaumes du Kajoor, du Bawol et du Siin qui de par leur ouverture sur le littoral, vont pleinement profiter du commerce.

Ces différents royaumes ont longtemps évolué sous la mouvance du « Grand Jolof »<sup>5</sup> à qui il payait un tribut qui, quoique nominal, traduisait leur soumission. Mais à un moment donné, la pression fiscale du Jolof était devenue très lâche, ce qui laissait à certains de ses États inféodés une certaine autonomie.

C'est ainsi qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'arrivée des Portugais et l'ouverture du littoral au commerce atlantique avaient contribué à enrichir les royaumes côtiers. Le commerce avait fait du Kajoor et des autres royaumes sénégalais de la côte comme le Bawol et le Siin de véritables puissances économiques et militaires susceptibles de se démarquer de la tutelle du Jolof. On comprend dès lors que la marche vers l'indépendance de ces entités connut un long processus dont l'aboutissement fut la bataille de Danki qui consacre la victoire de Amari Ngoné Sobel sur le Burba Jolof Lélé Fulli Faak et l'éclatement définitif du Grand Jolof en 1549.

La recomposition de la carte politique de la Petite côte modifie la logique commerciale dans les lieux de traite et accorde une attention particulière des Européens pour cette région. Les rapports entre les différents acteurs produisent des espaces à la fois économiques et culturels. De ce fait, les lieux de traite deviennent le réceptacle où s'opèrent la création et le maintien d'une identité et l'intégration d'un groupe d'Européens dans des communautés autochtones<sup>6</sup>.

### 2.2 Les comptoirs de commerce de la Petite côte

Dès les premières découvertes, le Portugal s'arrogea le monopole exclusif des avantages à tirer des nouvelles terres. Il s'arrangea pour obtenir de l'autorité pontificale la reconnaissance de ce droit, par la bulle *Dum diversas* de 1452<sup>7</sup> puis celle *Romanus Pontifex* de 1454<sup>8</sup>, qui concédaient à Alphonse V et à ses successeurs le monopole

<sup>4</sup>Portion de la côte sénégalaise qui s'étend de la presqu'île du Cap-Vert à la Pointe de Sangomar, et que l'on nomme ainsi par opposition à la partie allant de Dakar à Saint-Louis jugée plus grande.

<sup>5</sup>Nous avons emprunté cette expression à Jean Boulègue dont un de ces ouvrages porte le titre : *Le Grand Jolof (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Façades, 1987, 207 p.

<sup>6</sup>Perez Crosas, A., « Des lançados aux expatriés : « l'Éthnie Blanche » entre les fleuves Sénégal et Casamance », CODESRIA, *Afrique et développement*, vol. XXXIV, N° . 2, 2009, p. 129.

<sup>7</sup>*Dum Diversas* est une bulle pontificale promulguée le 18 juin 1452 par le pape Nicolas V. Par cet acte les rois d'Espagne et de Portugal sont autorisés à soumettre les païens en vue de leur conversion à la foi chrétienne. « Par les présentes Nous vous accordons [aux rois d'Espagne et du Portugal], de par Notre autorité apostolique, permission complète et libre d'envahir, de rechercher, de capturer et de soumettre les Sarrasins et les païens et tous les autres incroyants et ennemis du Christ où qu'ils puissent être, ainsi que leurs royaumes, duchés, comtés, principautés et autres biens [...] et de réduire leurs personnes en servitude perpétuelle. »

<sup>8</sup>*Romanus Pontifex* promulguée le 8 janvier 1454 par le Pape Nicolas V à la suite de la bulle précédente *Dum Diversas*, le Pape confirme au Roi Alphonse V du Portugal son droit à dominer toutes les terres au sud du cap Boujdour en Afrique et, en lui concédant l'exclusivité du commerce, de la colonisation et de l'esclavage en Afrique, il donne une base légale à ces pratiques. L'objectif premier de la bulle est d'interdire

exclusif sur : « *Toutes les conquêtes d'Afrique avec les îles et les mers adjacentes depuis le Cap Noun jusqu'à la Guinée entière y compris toute la côte méridionale* ».

La bulle précisait qu'ils pourraient y lever des impôts, peupler ces régions et y faire du commerce, sauf pour celui du fer et des armes.

C'est donc en toute légitimité que :

Le 12 juin 1466, le roi du Portugal autorise les habitants de l'Archipel du Cap-Vert à faire le commerce avec la côte de Guinée (à l'exception d'Arguin), privilège réservé jusqu'alors à la couronne. L'archipel du Cap-Vert et surtout l'île de Santiago, servant désormais de relais pour les commerçants venus du Portugal<sup>9</sup>.

La couronne portugaise venait d'élargir le commerce aux insulaires des îles du Cap-Vert qui pouvaient dès maintenant se lancer dans les activités en Guinée. De là :

Santiago devient très vite le relais pour les aventuriers et les fugitifs désireux de tenter leur chance sur le continent. Ce flux est renforcé à partir de 1492 par les juifs séférades expulsés d'Espagne et surtout ceux du Portugal en 1496. Beaucoup d'entre eux se retrouvèrent dans les villages luso-africains de la Petite côte<sup>10</sup>.

Les conditions accueillantes de la Presqu'île du Cap-Vert et de la Petite côte attiraient un commerce que se partageaient trois États. : Le Kajoor, le Bawol, et le Siin.

Jean Boulègue confirme cet état de fait :

Les caravelles trouvaient en effet en Sénégal les premières escales où elles pouvaient reconstituer leurs provisions, après avoir longé les rivages du désert. Outre les produits végétaux et animaux, elles pouvaient aussi s'y procurer de l'eau<sup>11</sup>.

Dans le Kajoor, le Damel disposait de plusieurs ports sur la Petite côte notamment à Rufisque qui servait de porte au royaume :

Outre les ports du Sénégal il y en a beaucoup d'autres dans le royaume de Boudoumel, tel que celui de Beziguiche [Dakar] et Rio Fresco [Rufisque], belle baie continuellement fréquentée par les Français et par les Anglais; un grand nombre de vaisseaux peuvent y mouiller<sup>12</sup>.

aux autres nations chrétiennes d'empiéter sur les droits du Roi du Portugal relatifs au commerce et à la colonisation de ces régions. La bulle est écrite dans le contexte de la chute de Constantinople le 29 mai 1453 et de l'essor de l'Empire ottoman, qui ferme aux chrétiens l'accès terrestre à l'Extrême-Orient et aux Indes.

<sup>9</sup>De Benoist, J.-R., *Histoire de l'Église catholique au Sénégal. Du milieu du XV<sup>e</sup> siècle à l'aube du troisième millénaire*, Dakar-Paris, Clairafrique-Karthala, 2008, p. 25.

<sup>10</sup>De Benoist, J.-R., *op. cit.*, p. 19.

<sup>11</sup>Boulègue, J., *Le grand Jolof*, 1987, p. 137.

<sup>12</sup>ALMADA A. A., *Tratado breve dos Rios de Guiné do Cabo Verde*, Rédigé en 1594, publié à Lisbonne en 1946, traduit et publié par Brasio en 1964 et par Hair en 1984.

Après le Kajoor, se trouvait le royaume wolof du Bawol qui bénéficiait d'une large ouverture sur l'océan ce qui lui conférait un bon nombre de points de traite le long de la côte. La refonte de la carte géopolitique de la Sénégambie consécutive à l'éclatement du « Grand Jolof » avait offert au Bawol l'opportunité de se lancer dans le commerce avec les Européens. Une ouverture non négligeable sur la Petite Côte lui permettait de contrôler un certain nombre de lieux de traite. Le Bawol détenait de nombreux points d'échanges sur la côte cités par les premiers voyageurs. Ce sont entre autres : Kamino (Bargny) Gimihemri (Guereo), Porto d'Ally ou *Porto Dale*, Candimal (Gandigal), Palmeirinha, Porto Novo, Punta Sarene<sup>13</sup> mais de tous ces lieux de traite, Portudal est le plus important. Après, l'inhospitalité d'une grande partie de la Petite Côte composée de caps et de criques, ce port lui, abrite une bonne rade avec une quasi-absence de la barre.

L'importance de Portudal est attestée depuis les premiers voyages ; ce village était très fréquenté. Jean Boulègue, reprenant les sources portugaises, cite deux événements marquant ce fait. Déjà, en 1502, la flotte de Vasco de Gama, en partance pour les Indes, y séjourna pendant six jours. De même, en 1505, une flotte envoyée aussi en Orient et commandé par Francisco de Almeida, se divisa pour faire escale à l'île de Beseguiche et à Portudal. Dans ce dernier port, l'amiral reçut la visite du roi<sup>14</sup>. Ces deux épisodes confirment l'intérêt de Portudal dès l'amorce même du commerce atlantique.

Le Siin quant à lui détenait des lieux de traite dont le plus important était Joal qui apparaît dans les chroniques portugaises dès le VI<sup>e</sup> siècle sous Joalla ou Iula<sup>15</sup>. Outre celui de Joal, les principaux ports de ce royaume sont ceux de Palmerinha, de Gomar et de Guindin<sup>16</sup>.

### 3 Les luso-africains dans l'économie de la petite côte

#### 3.1 La formation d'une classe de courtiers : les *lançados*

L'absence d'une classe de commerçants spécialisés dans cette partie de la Sénégambie a favorisé l'émergence d'une communauté d'intermédiaires sur la Petite Côte. C'est vers 1500 qu'apparaît le terme de *lançado*<sup>17</sup> qui servait à désigner des fugitifs ou des aventuriers portugais qui, en s'exilant sur le continent, se mettaient hors-de-portée des autorités de leurs pays d'origine<sup>18</sup>. En 1492, l'expulsion ordonnée par Manuel I<sup>er</sup>

<sup>13</sup>Boulègue, J., 1973, « Trois anciens points de traite de la Petite Côte Sénégalaise : Palmeirinha, Ponto Sereno, Porto Novo », Notes Africaines, n°137, janvier, p. 16-22.

<sup>14</sup>Boulègue, J., *Le Grand Jolof (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Façades-Blois, Paris, Karthala, 1987, p. 128. Il est peu probable que ce soit le roi qui reçut le capitaine portugais, si l'on sait qu'il était rare que le *Teeñ* se déplace et surtout vers la côte. Il laissait à son représentant [*alcati*], le soin de s'occuper de ses affaires sur le littoral.

<sup>15</sup>Fernandes, V., *Description de la côte d'Afrique occidentale (Sénégal, Cap de Monte, Archipels) par Valentin Fernandes (1506-1507)*, trad., par Th. Monod, A. Teixeira Da Mota et R. Mauny, Bissau, C.E.G.P., 1951, p. 29 et Andrade, F. D', « Relation de Francisco d'Andrade sur les îles du Cap-Vert et la côte occidentale d'Afrique (1582) », publiée par J. Boulègue, *B.I.F.A.N.*, B, t. XXIX, 1967, n° 1-2, p. 81.

<sup>16</sup>ALMADA, A. A. de, 1984, p. 259.

<sup>17</sup>On les appelait les *lançados*, du portugais *lançar-se* c'est-à-dire se « lancer à l'aventure », sans doute du fait, qu'ils se lançaient à l'intérieur des terres et entraient en contact avec les indigènes.

<sup>18</sup>Sur les *lançados*, lire Jean Boulègue, *Les Luso-africains de Sénégambie XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris-Lisboa, Centre de recherches africaines, 1989, 117 p.

déclencha un exode massif de juifs d'Espagne vers l'Afrique du nord, l'empire ottoman et surtout vers le Portugal<sup>19</sup>. Parmi ces émigrés figurent des individus en délicatesse avec la justice mais aussi des personnes de confession juive refusant de se convertir au catholicisme, fuyant l'Inquisition portugaise<sup>20</sup>. Avec la fin de la *Reconquista*, le roi du Portugal Manuel I<sup>er</sup> avait tout d'abord promulgué une loi assurant leur protection puis, à partir de 1496, décida d'expulser tous les Juifs qui refusaient de se soumettre au baptême catholique.

Cette mesure sera à l'origine d'un départ massif de Juifs et de nouveaux-chrétiens qui s'installeront au Cap-Vert avant de sillonner les côtes africaines.<sup>21</sup>

Bien que nous ne soyons pas en mesure de fournir un chiffre crédible sur le nombre de Juifs sur la Petite côte, les sources font défaut, il nous est permis de supposer une communauté assez large. Rien qu'à Portudal, le père Baltasar Barreira évalue leur nombre à « *Cent qui suivent la loi de Moïse* »<sup>22</sup>.

L'homme d'Église s'est gardé de préciser la catégorie de juif à laquelle appartenait ce groupe, mais on sait que beaucoup d'entre-eux étaient des Séfarades<sup>23</sup>. On serait tenté de penser comme Peter Mark, qu'ils étaient des juifs marranes<sup>24</sup>.

Grâce à un maillage de la côte, ils étaient devenus les intermédiaires indispensables pour toutes transactions : « *Leur rôle était d'assurer la communication des produits africains qu'ils allaient chercher dans l'intérieur des terres pour les rapporter aux points de traite* »<sup>25</sup>. La présence juive sera un facteur déterminant de la vie politique et économique du royaume portugais à l'aube des temps modernes<sup>26</sup>. Même si leur présence gênait considérablement la Couronne qui les accusait d'insurrection et d'infidélité religieuse, ils restent incontournable dans le système commercial en place.<sup>27</sup>. Toutefois, on relève également des Anglais, des Hollandais, des Américains et, dans une moindre mesure, des Français qui seront le plus souvent assimilés à des Portugais<sup>28</sup>.

<sup>19</sup>Des juifs trouveront refuge auprès de Henri le Navigateur qui va les associer à l'entreprise en Guinée.

<sup>20</sup>Il convient de noter que nombre d'entre eux étaient juifs car, depuis l'Inquisition d'Evora en 1536, ils n'avaient pas d'autre choix que la conversion ou l'expulsion. C'est ainsi que des commerçants séfarades Portugais, Hollandais et Marocains du début du XVI<sup>e</sup> siècle-XVIII<sup>e</sup> siècle qui s'installèrent sur la Petite Côte du Sénégal.

<sup>21</sup>Mendes A. de A., « Le rôle de l'Inquisition en Guinée : vicissitudes des présences juives sur la Petite Côte (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *Revista Lusófona de Ciência das Religiões* 2004, p. 144.

<sup>22</sup>Barreira, P. B., « La mission de Baltasar Barreira à Joal et à Portudal (1609) », publ. par J., Pinto-Bull et J., Boulègue, *Notes Africaines*, n° 130, 1971, p. 32. Cette affirmation peut paraître juste dans une certaine mesure, mais, il n'est pas évident que toute la population d'origine portugaise de Portudal soit juive. Même si l'on sait que bon nombre d'entre-eux furent persécutés et contraints à l'exil, à cette époque en Espagne et au Portugal. La communauté de la Petite Côte était constituée de Juifs d'héritage mixte portugais-africain, ainsi que des femmes africaines, des descendants et des domestiques.

<sup>23</sup>Le décret de l'Alhambra signé par la reine Isabelle la Catholique en 1492 les contraint de quitter l'Espagne.

<sup>24</sup>Mark, P., « A la recherche des marranes perdus », *Les ruses de l'historien, Essais d'Afrique et d'ailleurs en hommage à Jean Boulègue*, Sous la direction de François-Xavier Fauvelle-Aymar et Bertrand Hirsch, Paris, Karthala, 2013, p. 415 à 426.

<sup>25</sup>Boulègue, J., 1987, *op. cit.*, p. 119.

<sup>26</sup>Mendes, A de Al., « les Réseaux de la traite ibérique dans l'Atlantique nord (1440-1640) », *Annales. Histoire, sciences sociales*, Editions de l'EHESS, 2008, 739 à 768.

<sup>27</sup>Perez, A. C., *op. cit.* p. 132.

<sup>28</sup>Brooks, G., *Eurafricans in Western Africa. Commerce, social status, gender, and religious observance from the sixteenth to the eighteenth century*, Ohio University Press, Athens, 2003.

Il faudrait toutefois noter que l'importance démographique des Luso-africains sur la Petite côte ne résulte pas directement de la politique de répression portugaise mais essentiellement du développement du commerce des peaux et du cuir. Pour comprendre la présence luso-africaine sur la Petite côte et leur perpétuelle expansion, il faut tenir compte du fait que ces Européens trouvent en Afrique une amélioration de leurs conditions de vie même s'ils sont le plus souvent considérés comme des intrus. Ils tiraient des activités dans ces lieux de traite des revenus substantiels. Également, la solidarité et l'entraide au sein de la communauté leur garantissaient une protection et des possibilités de satisfaction de leur besoins vitaux.

Les européens comprennent tout le bénéfice qu'ils peuvent tirer de l'établissement de relations commerciales suivies avec l'Afrique dont les potentialités et les ressources humaines offrent une garantie sûre pour la réalisation de leurs nouvelles ambitions économiques<sup>29</sup>.

L'exil forcé ou volontaire en Afrique répondait ainsi à une question de survie, il permettait à ces "expulsés" de la société ibérique de se refaire une existence. De cette catégorie d'immigrants, le père jésuite Manuel Alvares nous peint un tableau peu élogieux :

Ils sont tout ce qu'il y a de mal, idolâtres, parjures, désobéissant au ciel, assassins, débauchés, voleur de la réputation du crédit et du nom des innocents et de leurs biens, traîtres, se lançant dans le danger comme les pirates, amenant les navires là où ont coutume de venir commercer nos embarcations, gens sans aucune loi, sans autre respect que celui de leurs propres appétits, semence de l'enfer<sup>30</sup>.

Les stéréotypes auxquels renvoie le terme *lançado* sont d'autant plus forts qu'ils répondent à une volonté de nuire à une communauté qui échappe au contrôle politique, économique et religieux du pouvoir portugais.

La présence de fortes colonies juives dans les principaux ports de traite constituait un obstacle à l'entreprise d'évangélisation de la Guinée menée par les Portugais :

L'échec de l'activité jésuitique en Guinée découle de la conjugaison de la faiblesse de l'appareil répressif et de l'inexistence d'une administration royale, corollaires du pouvoir limité dont jouissait la Couronne hors des ports d'escales côtiers<sup>31</sup>.

Malgré, l'opposition de la Couronne portugaise, les Cap-Verdiens sont de plus en plus nombreux à s'installer dans la région et à se livrer au commerce privé. Ils fournissent la majorité des résidents d'origine européenne de la région et deviennent les

<sup>29</sup> Ciss, I., « Les sereer du Nord-Ouest (Sénégal) face à la traite Négrière », *Journal of Asian and African studies*, n° . 70, 2005, p. 8.

<sup>30</sup> Manuel Alvares cité par Mendes A. de A., « Les portugais noirs » de Guinée : destins mêlés in *Couleurs de l'esclavage sur les deux rives de la Méditerranée (Moyen Age-XX<sup>e</sup> siècle)*, sous la direction de Alessandro Stella et Roger de Botte Paris, Karthala, 2012, p.

<sup>31</sup> Mendes A. de A., *op. cit.*, 2004, p. 143.

principaux intermédiaires pour le commerce à longue distance. Pour consolider leur puissance économique, ils établissent des réseaux de relations familiales et commerciales et nouent des alliances avec les rois locaux. Également, afin de raffermir leur position au sein des populations locales, les *Lançados* s'appuient sur d'autres acteurs : les *grumetes*<sup>32</sup>.

### 3.2 Les réseaux luso-africains

Une forte présence sur la côte avait fait qu'ils étaient devenus les intermédiaires indispensables pour toutes transactions : « *Leur rôle était d'assurer la communication des produits africains qu'ils allaient chercher dans l'intérieur des terres pour les rapporter aux points de traite* »<sup>33</sup>. Les *Lançados* jouent un rôle essentiel d'intermédiaire entre les traitants européens et les populations locales, à la fois comme commerçants, interprètes, gérants des entrepôts et des esclaveries, capitaines de navires ou encore armateurs. Leurs moyens de navigation performants, en particulier l'utilisation de navires à voile, leur permettent de concurrencer les intermédiaires africains. C'est ainsi, qu'en 1672, Henry Destival remarquait le profit et le rôle crucial des *lançados* dans le commerce : « *...Il y a des Portugais et des Mulastres établis dans le pays depuis longtemps, lesquels vont bien loin dans les terres au-devant des marchandises et en sont les premiers marchands* »<sup>34</sup>.

En effet, installés par petits groupes, ils étaient en rapport les uns des autres, étendant sur tout le pays un vaste réseau commercial. Aucune transaction ne pouvait se faire sans leur participation, ils intervenaient avant que, les produits ne fussent entre les mains des Portugais. Comme le souligne Armonia Pérez Crosas :

Depuis le début, les expatriés européens en Afrique seraient caractérisés pour être des connecteurs avec la périphérie du système économique mondial, un rôle qui leur attribue un statut social particulier dans la marginalité<sup>35</sup>.

Aucune communauté autre que celle des *Lançados* n'a pu se développer et créer des réseaux assez dynamiques pour approvisionner les lieux de traite. Les réseaux niominka n'occupant que très peu l'espace en raison de leur confinement dans les îles du Saalum et leur faible représentation sur les principaux lieux de traite de la Petite côte. Le cabotage, spécialité des Niominka était presque inexistant, c'est ce qui a profité aux *lançados* qui pénétraient à l'intérieur des terres. Dans le Bawol, seules quelques mares, petits lacs ou des sources à fleur de terre ont pu se former.

<sup>32</sup>Ce terme portugais désigne une vaste catégorie d'Africains au service des traitants afro-portugais, afro-européens et européens. Ils parlent créole et contribuent à la diffusion de cette langue au sein des populations locales. Parmi eux, nombreux sont employés comme marins, apprentis et mousles sur les bateaux des traitants.

<sup>33</sup>Boulègue, J., 1987, *op. cit.*, p. 119.

<sup>34</sup>Destival, H., « Relation du Sieur Destival, 1672 », publié par R., Mauny, BIFAN, B, t. XIII, n° 4, 1951, p. 1300.

<sup>35</sup>Pérez Crosas, A., 2009, p. 131.

Entre ce cap [le Cap de Naze] et Joal se trouvent les deux petites rivières de Somonne et de Fâsena. La barre qui existe à leur embouchure et qui ne laisse que très peu d'eau empêche qu'elles ne soient navigables, ... on assure que ces rivières s'entendent à une trentaine de lieues dans les terres ; elles n'ont pas encore été explorées d'une manière satisfaisante. Leur largeur vers l'embouchure peut être de 40 à 50 mètres environ<sup>36</sup>.

Le débit faible de ces cours d'eau en faisait de petits bras de mer qui n'avançaient à l'intérieur des terres que de quelques kilomètres. Pourtant, des auteurs portugais les décrivent comme des rivières où peuvent pénétrer des navires de moindre tonnage<sup>37</sup>. Entre Portudal et Joal, quatre marigots saisonniers traversent le pays. Ce sont : le Mbaling (le plus important), le Cemassas, le Warang et le marigot *de Nianing*<sup>38</sup>. Avec de petites pirogues, ces cours d'eau ont dû servir de voies de production pour approvisionner les lieux de traite du littoral. Tous les chroniqueurs portugais soulignent l'importance et la diversité du parc piroguier, depuis la petite pirogue monoxyle appelée « almadie » jusqu'à la grande pirogue maritime. La première est davantage utilisée dans les eaux intérieures pour la pêche, les échanges à courtes distances et le transport des hommes, des marchandises, voire même de quelques bêtes entravées. Elle peut contenir une à cinquante personnes. Les plus grandes pirogues, pouvant transporter plus de cent hommes et effectuer de longues distances, sont davantage destinées à la guerre. D'après Valentim Fernandes :

Tous ces pays [Saloum-Gambie] ont des bateaux pour passer les rivières et on les appelle almadias. Et ils sont faits d'un seul tronc et il y en a de grandes et de petites, c'est-à-dire pouvant contenir 3, 6 ou 12 hommes et trois ou quatre vaches. Et celles de guerre contiennent 60, 80 et cent hommes et tous ceux qui y vont rarement sauf le capitaine qui est assis au milieu d'eux<sup>39</sup>.

Le dispositif logistique dont disposaient les Luso-africains était assez performant pour assurer l'acheminement des marchandises de l'intérieur des terres à la côte. Il s'agissait principalement outre le ravitaillement en eau, bois de chauffage et céréales destinés aux équipages des caravelles, d'échanger des esclaves, des produits de la chasse et de la cueillette contre des chevaux, de l'alcool, des toiles, des perles, du fer et toute une panoplie de camelote. Dès les premiers contacts, les Portugais pratiquèrent le rapt des populations indigènes<sup>40</sup>. C'est seulement après quelques années qu'ils s'adonnèrent à

<sup>36</sup>ANS, P 224 : Rades et embouchures du Sénégal (1821-1830).

<sup>37</sup>Barreira B., « La mission de Baltasar Barreira à Joal et à Portudal (1609) », publié par P. Pinto-Bull et J. Boulègue, *Notes Africaines*, n° 130, 1971, p. 44-46 ; DAPPER, O., 1971, *op. cit.* ; Lemos-Coelho, F. De., 1973, *op. cit.* Le déficit pluviométrique observé ces derniers siècles, a fait de nos jours, qu'en dehors de leurs deltas, ces cours d'eau ne forment que des vallées fossiles inondables en saison des pluies.

<sup>38</sup>D'après les sources portugaises et les recherches menées dans la région, l'un de ces quatre marigots était navigable. La longue période de déficit pluviométrique et le phénomène d'ensablement observé un peu partout sur le littoral ont fini par obstruer ce cours d'eau qui à un moment donné était largement exoréique.

<sup>39</sup>Fernandes, V., *Description de la côte d'Afrique occidentale (Sénégal, Cap de Monte, Archipels) par Valentin Fernandes (1506-1507)*, trad., par Th. Monod, A. Teixeira Da Mota et R. Mauny, Bissau, C.E.G.P., 1951, p. 29

<sup>40</sup>Cette pratique courante a été mentionnée par plusieurs chroniqueurs portugais, Eustache de la Fosse, Diogo Gomes, Gomes Eanes Zurara, Nino Tristão.

la traite des peaux et des cuirs qui faisaient la prospérité des ports de traite surtout Portudal, où l'on trouvait les meilleures peaux de la côte. D'après Rokhaya Fall, « *Le commerce des esclaves existe certes à l'époque, mais il ne domine pas encore celui des peaux et du cuir qui l'emporte sur toutes les autres transactions* »<sup>41</sup>. Durant tout le XVI<sup>e</sup> et jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, peaux et cuirs ont constitué les principaux produits d'exportation à Portudal : « *Car l'on va chercher à Portadalia, des navires entiers de peaux salées que l'on y échange par du fer* »<sup>42</sup>. Ce commerce florissant s'explique par l'abondance des troupeaux dans la région. Les récits de voyageurs portugais du XVI<sup>e</sup> siècle parlent d'un commerce actif de peaux à Portudal<sup>43</sup> qui s'explique par un cheptel considérable. Ces dires seront confirmés quelques siècles plus tard par le capitaine Schneider qui lors d'une expédition punitive dans le Jegeem, ne manqua pas de s'écrier devant le bétail impressionnant des Sereer :

Je ne pense pas qu'il existe au Sénégal un pays qui contienne autant de bœufs, les peulhs eux-mêmes sont loin d'en posséder autant. Je ne crois pas exagérer en évaluant à plus de 50.000 bêtes le bétail du Dieghem, du Mbadaan et du Sandoog<sup>44</sup>.

Ces provinces sereer qui constituaient l'arrière-pays de Portudal sont réputées être de grandes productrices de peaux et de cuirs. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les peaux sont en tête des exportations et on signale qu'à Portudal, on y chargeait des « navires entiers de peaux ». À cette époque, certaines cargaisons pouvaient compter jusqu'à plus de 10000 peaux, un commerçant hollandais Pieter Van Den Broeck qui séjourna en 1606 dans le comptoir, estime à 30 ou 35000 peaux les exportations annuelles, tandis que Lemos-Coelho avance le chiffre de 50000 peaux<sup>45</sup>. En plus de ces produits, les Européens échangeaient avec les éleveurs, cultivateurs et chasseurs, des peaux d'animaux sauvages, des tissus de coton, de la cire, de l'ivoire, du musc, de l'ambre gris et accessoirement gomme, plumes d'autruche et indigo. Mais à partir de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ces produits ont été délaissés au profit de l'esclave. L'effondrement de cette traite est dû à la pratique des bas prix et à une orientation nouvelle du commerce qui mettait l'accent sur la marchandise humaine. Dans cet univers mercantile, les intermédiaires Luso-africains étaient à coup sûr les maîtres du jeu, c'est pourquoi ils ne tardèrent pas à entraîner la chute du monopole portugais dans la Petite côte.

<sup>41</sup>Fall, R., « Le royaume du Bawol du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle : Pouvoir wolof et rapport avec les populations sereer », Paris, Université de Paris I, 1983, p. 110.

<sup>42</sup>Fall, R., *op. cit.*

<sup>43</sup>Moraes, N. I. De, « Le commerce des peaux à la Petite Côte au XVII<sup>e</sup> siècle (Sénégal) », *Notes Africaines*, n° 134 et 136, 1972, p. 111-115.

<sup>44</sup>ANS, 1D 53, Colonne contre les Sérères du Jegeem, 1889.

<sup>45</sup>Moraes, N. I. De, *op. cit.*, 1972.

### 3.3 Rôle dans le déclin du monopole portugais

Au XVI<sup>e</sup> siècle, ces commerçants privés étaient en situation illégale d'après la Couronne portugaise qui entend maintenir son monopole commercial avec les Africains et interdit ainsi à ses ressortissants de s'installer en Afrique. Mais, la politique de restriction annoncée par Lisbonne continue à être une simple déclaration de principe dans la mesure où l'indépendance économique des Luso-africains ne relève pas des rapports avec l'autorité portugaise mais plutôt avec ceux des pouvoirs locaux.

Les Luso-africains ont grandement contribué à la perte du monopole portugais sur la côte en nouant des alliances avec les concurrents Hollandais, Français et Anglais. Et, comme pour se venger des autorités de Lisbonne, ils préféraient vendre les produits locaux collectés dans l'hinterland aux autres Européens dont les pays étaient souvent en conflit avec le Portugal. La cire, l'ivoire, les captifs étaient vendus aux Français, aux Flamands, aux Anglais et de préférence à ceux qui, parmi eux, étaient juifs<sup>46</sup>.

De ce fait, l'effondrement du commerce portugais n'était pas lié seulement aux assauts répétés des navires français et autres, mais surtout, à l'action des Blancs qui allaient à l'intérieur des terres chercher des marchandises pour les Français et les Anglais : « *S'ils n'y avaient pas ces Portugais lançados, ces deux nations ne feraient pas tout le trafic en Guinée qu'ils en font aujourd'hui* »<sup>47</sup> s'indignait Almada. Il renchérit :

Nos ennemis traitent très bien les Portugais qui leurs servent d'auxiliaires. [...] sans les Portugais, le commerce de ces deux Nations sur la côte de Guinée n'aurait pas prospéré comme il l'a fait, car les marchands du pays ne sont pas assez habiles pour pouvoir réunir d'avance, à l'endroit désigné, les marchandises dont ils ont besoin pour compléter promptement leur chargement<sup>48</sup>.

Les liens religieux avaient pris le dessus sur les considérations patriotiques ; les *Lançados* dont, bon nombre, étaient des Séfarades et des Juifs hollandais livraient d'importantes quantités de marchandises à leurs coreligionnaires<sup>49</sup>. Pour le souverain portugais, les *lançados* représentaient un double danger : une entrave à l'évangélisation des populations indigènes mais aussi et surtout une menace directe au maintien du monopole ibérique de la traite des Noirs. Au plan économique, le Portugal voyait son exclusivité sur la traite des esclaves en Guinée menacée. En effet, ces commerçants juifs entretenaient des liens étroits avec la communauté séfarade d'Amsterdam et constituaient en quelque sorte des agents commerciaux infiltrés en territoire africain. Par ailleurs, ils formaient tout autant des relais privilégiés pour les Hollandais, lesquels avaient édifié en 1617 un fort sur l'île de Gorée.

<sup>46</sup> Les sources font état des liens économiques privilégiés entre les Luso-africains de la Petite côte et les juifs d'Amsterdam.

<sup>47</sup> Almada, A. A. de, cité par FALL, R., 1983, *op. cit.*, p. 108.

<sup>48</sup> Almada A. A. de, *op. cit.*, p. 17.

<sup>49</sup> Mark, P., *op. cit.*, 2013.

## 4 Conclusion

Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les marins portugais qui avaient acquis une certaine maîtrise des mers, ouvrirent la voie vers le sud. C'est ainsi que les activités économiques jusque-là tournées vers le Sahara sont réorientées vers le littoral. Cette situation annonçait une ère nouvelle pour les royaumes de la Sénégambie qui vont s'intégrer dans le système capitaliste mondial en formation. Ce commerce, qui « tourne le dos au continent », avait revêtu un aspect particulier dans un contexte local qui mettait en relation Européens et Africains. Les comptoirs éparpillés le long de la côte devinrent alors les lieux de contacts et d'échanges.

Des Européens, pour l'essentiel juifs, devenus *parias* dans une société encore incapable d'assumer les différences religieuses, sont contraints à l'exil en Afrique. Appelés *Lançados*, *brancos da terra*, *filhus da terra* ou *tangomãos*, ces Blancs que les historiens dénomment Luso-africains se sont installés sur le littoral sénégambien où ils tentent de se refaire une vie. Grâce à leur ingéniosité et une intégration parfaite aux sociétés africaines, ils ont développé des réseaux commerçants denses sur tout le littoral notamment sur la Petite côte. Les Luso-africains, dont la présence sur les lieux de traite de la Petite côte est attestée dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, ont évolué au gré des bouleversements politiques survenus en Europe mais aussi dans les royaumes côtiers où ils ont pu se bâtir une identité et consolider un statut social jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> qui voit leur nombre diminuer de manière progressive jusqu'à leur extinction. Ainsi, si à Rufisque et à Portudal les quelques éléments luso-africains restants se sont fondus dans la marée française, à Joal la communauté survie et tente tant bien que mal de préserver son identité portugaise. La continuité de cette présence à Joal donne à ce lieu de traite les traits spécifiques d'une véritable capitale politique, économique et culturelle de la communauté luso-africaine sur la Petite côte.

## 5 Bibliographie

### Sources imprimées

André Alvarez de Almada, *Tratado breve dos Rios de Guiné do Cabo Verde*, Rédigé en 1594, publié à Lisbonne en 1946, traduit et publié par Brasio en 1964 et par Hair en 1984.

Francesco D'Andrade, « Relation de Francisco d'Andrade sur les îles du Cap-Vert et la côte occidentale d'Afrique (1582) », publiée par J., Boulègue, *B.I.F.A.N.*, B, t. XXIX, 1967, n<sup>o</sup> 1-2, p. 67-87.

Baltasar Barreira, « La mission de Baltasar Barreira à Joal et à Portudal (1609) », publ. par J., Pinto-Bull et J., Boulègue, *Notes Africaines*, 1971, n<sup>o</sup> 130, p. 44-46.

Baltasar Barreira, « La description de la Côte de Guinée du père Baltazar Barreira (1606) », trad. par G., Thilmans et N.I. de Moraes, *B.I.F.A.N.*, B, t. XXXIV, 1972, n<sup>o</sup> 1, p. 1-5.

Alvise Ca Da Mosto, *Relation de voyage à la côte occidentale de l'Afrique 1455-1457*, trad. Schefer, Paris, Leroux, 1895, 206 p.

Olfried Dapper, « Le Sénégal dans l'œuvre d'Olfried Dapper », publ. par G. Thilmans, *B.I.F.A.N.*, B, t. XXXIII, 1971, n<sup>o</sup> 3, p. 508-563.

Valentim Fernandes, *Description de la côte d'Afrique occidentale (Sénégal, Cap de Monte, Archipels) par Valentin Fernandes (1506-1507)*, trad., par Th. Monod, A.Teixeira Da Mota et R. Mauny, Bissau, 1951, C.E.G.P., 227 p.

Diogo Gomes, *De la première découverte de de la Guinée (fin XV<sup>e</sup> siècle)*, trad., Th. Monod, R. Mauny, G. Duval, Bissau, 1959, C.E.G.P., 1959, 89 p.

Francesco de Lemos-Coelho, « La Petite Côte d'après Lemos-Coelho (XVII<sup>e</sup> siècle) », publ. par N.I. De Moraes, *B.I.F.A.N.*, B, t. XXXV, 1973, n<sup>o</sup> 2, p. 239-268.

Richard Rainolds, « Le voyage de Richard Rainolds en Sénégambie (1591) », publ. par J. Boulègue et R. Marquet, *B.I.F.A.N.*, B, t. XXXIII, 1971, n<sup>o</sup> 1, p. 1-13.

Gomes Eanes Zurara, *Chronique de Guinée*, trad. L. Bourdon, Dakar, IFAN, 1960, 301 p.

## Fonds du Sénégal (Archives Nationales du Sénégal)

1 D 53 : Colonne contre les Sérères du Jegeem, 1889.

ANS, P 224 : Ports et rades du Sénégal, Notices sur les rades, les cours d'eau, les établissements et le matériel maritime du Sénégal (1821-1879).

## Ouvrages, articles, travaux universitaires

Boubacar Barry, *La Sénégambie du XV<sup>e</sup>me au XIX<sup>e</sup>me siècle. Traite négrière, Islam et conquête coloniale*, Paris, L'Harmattan, 1988, 431 p.

Charles Becker et Vincent Martin, « Les teñ du Bawol : essai de chronologie », *B.I.F.A.N.*, B, t. XXXVIII, 1967, n<sup>o</sup> 3, p. 449-503.

Jean Boulègue, « Trois anciens points de traite de la Petite Côte Sénégalaise : Palmeirinha, Punto Sereno, Porto Novo », *Notes Africaines*, 1973, n<sup>o</sup> 137, p. 16-22.

Jean Boulègue, *Le grand Jolof (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Façades, 1987, 207 p.

Jean Boulègue, *Les Luso-africains de la Sénégambie, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Centre de Recherches Africaines, 1989, Lisbonne, 117 p.

Jean Boulègue, *Les royaumes wolof dans l'espace sénégambien (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Karthala, 1973, p. 472.

George E. Brooks, *Eurafricans in Western Africa. Commerce, social status, gender, and religious observance from the sixteenth to the eighteenth century*, Ohio University Press, Athens, 2003.

Ismaila Ciss, « Les sereer du Nord-Ouest (Sénégal) face à la traite Négrière », *Journal of Asian and African studies*, 2005, n<sup>o</sup> . 70, p. 8.

António de Almeida Mendes, « Le rôle de l'Inquisition en Guinée : vicissitudes des présences juives sur la Petite Côte (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *Revista Lusófona de Ciência das Religiões*, 5-6, 2004, p. 137-156.

António de Almeida Mendes, « les réseaux de la traite ibérique dans l'Atlantique nord (1440-1640) », *Annales. Histoire, sciences sociales*, Editions de l'EHESS, 2008, p. 739 à 768.

Jacques-Roger De Benoist, *Histoire de l'Église catholique au Sénégal. Du milieu du XV<sup>e</sup> siècle à l'aube du troisième millénaire*, Dakar-Paris, 2008, Clairafrique-Karthala, p. 25.

Céline Labrune-Badiane, « Education et identités des "Portugais" en Casamance XIX<sup>e</sup> –début XX<sup>e</sup> : Histoire d'une « assimilation » manquée » ; *Africain Zamani*, 2009, n<sup>o</sup> 1, p. 131-147.

Nize Isabel De Moraes, « Le commerce des peaux à la Petite Côte au XVII<sup>e</sup> siècle (Sénégal) », *Notes Africaines*, 1972, n<sup>o</sup> 134-136, p. 111-115.

Nize Isabel De Moraes, *A la découverte de la Petite Côte au XVII<sup>e</sup> siècle (Sénégal, Gambie)*, tome II, Dakar, IFAN, 1993, 443 p.

Peter Mark, « A la recherche des marranes perdus », *Les ruses de l'historien, Essais d'Afrique et d'ailleurs en hommage à Jean Boulègue*, François-Xavier Fauvelle-Aymar et Bertrand Hirsch (Dir.), Paris, Karthala, 2013, pages 415-426.

Armonia Pérez Crosas, « Des lançados aux expatriés : "l'Ethnie Blanche" entre les fleuves Sénégal et Casamance », *CODESRIA, Afrique et développement*, vol. XXXIV, 2009, n<sup>o</sup> . 2, p. 129.

## Thèses et mémoires

Rokhaya Fall, « Le royaume du Bawol du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle : Pouvoir wolof et rapport avec les populations sereer », Paris, Université de Paris I, 1983, 348 p. [Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup>me cycle] p. 110.

Issa NDOUR, « Portudal de 1848 à 1889 : le déclin d'un comptoir », Dakar, UCAD, 2006, 138 p. [Mémoire de Maîtrise].